



CONDUIRE UNE DÉMARCHE DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES SELON LA NORME ISO 26000

Programme de formation et accompagnement

1. Diagnostic préalable (conseil 1 jour, en entreprise) : Mois 1

- Prise de connaissance de l'entreprise,
- Identification des parties prenantes et des enjeux D.D. pour l'entreprise,
- Entretiens : écarts des pratiques en vigueur par rapport au référentiel,
- Compte-rendu synthétique en réunion de clôture.

2. Module 1 (formation 1 jour, en salle) : Mois 2

- Principes et concepts de la R.S.E., vocabulaire,
- Dispositions de gestion d'un projet R.S.E., planification, engagement de la Direction,
- Conduite du projet R.S.E., modalités de gouvernance, rôle du Responsable D.D. et des pilotes de processus : engagement d'action,
- Comprendre les besoins et les attentes des parties prenantes, et mesurer leur satisfaction : engagement d'action.

L'objectif pédagogique de ce module est de permettre aux stagiaires de comprendre les enjeux de la R.S.E. et de savoir mener une démarche de management du Développement Durable visant à prendre en compte les besoins des différentes parties prenantes.

3. Lancement du projet en interne (accompagnement de la formation 1/2 jour, en entreprise) : Mois 2

4. Module 2 (formation 1 jour, en salle) : Mois 3

- Les 7 domaines de réflexion de la R.S.E.,
- Déterminer son P.A.D.D. (Plan d'Actions du Développement Durable),
- Identifier les enjeux pour l'entreprise,
- Fixer les objectifs à atteindre,
- Définir les actions à entreprendre (Qui fait quoi, pour quand).

L'objectif pédagogique de ce module est de présenter aux stagiaires les lignes directrices de la R.S.E. et de leur apporter la méthode de détermination d'un P.A.D.D.

5. Suivi des plans d'action décidés lors du module 2 (accompagnement de la formation 2 x ½ jour, en entreprise) : mois 3 à 6

6. Module 3 (formation 1 jour, en salle) : Mois 7

- Les chartes d'engagement avec les parties prenantes,
- Le référentiel ISO 26000,
- Autoévaluation selon la grille AFAQ 26000.

L'objectif pédagogique de ce module est de connaître le fonctionnement d'une charte d'engagement réciproque de service ainsi que l'ensemble des questionnements permettant de s'auto-évaluer selon le référentiel.

7. Suivi des plans d'action décidés lors du module 3 (accompagnement de la formation ½ jour, en entreprise) : Mois 9

8. OPTIONNEL : AUDIT DE CERTIFICATION par un organisme certificateur (conseil, 2 ou 3 jours, en entreprise et au bureau) : Mois 11

Méthode

Ce programme prévoit des formations collectives et un accompagnement individuel. A la demande, il peut être adapté à la spécificité de l'entreprise pour une formation en Intra.

Un cycle de formation

Un cycle de formation de plusieurs journées (chacune espacée d'un mois), fondé sur l'échange, la production et la décision d'agir. Participative et directive, la formation suit un plan d'actions préétablis à réaliser dans un délai convenu.

Un programme d'accompagnement

Un accompagnement par ½ journée en entreprise pour concrétiser les plans d'actions décidés, guider les participants et vérifier que ce qui a été décidé est effectivement réalisé. L'accompagnement permet d'adapter la formation à la spécificité de votre entreprise et à ses priorités d'amélioration.